

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

en exercice : 19
présents : 17
votants : 17
Pour : 17

OBJET

Approbation du procès-verbal
de la séance du conseil
municipal du 27 mars 2026

L'an deux mille vingt six le 28 mai

le Conseil municipal de la commune de NANTIAT, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Aurélien JEANTEAU, Maire.

Date de convocation : 22 mai 2026

PRESENTS : MM JEANTEAU, PRINSAUD, DESMOULINS, DUSSAC, VEYRIRAS, WOITTER, FAURIE, PERRIN, CHAMPALOUX, Mmes DUBREUIL, DUBREIL, BARDOUX, KEBAILI, BREUIL, FAILLAT, ROY, ANDRES
ABSENTS : M. NEUVILLARD, Mme PRADOT

Mme BARDOUX a été élue secrétaire de séance

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

Monsieur le Maire rappelle que l'assemblée est appelée à approuver le procès verbal de la précédente séance du conseil municipal.

En conséquence, il est proposé au Conseil municipal d'approuver le procès verbal de la séance du 27 mars 2026.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L2121-15

Considérant que le projet de procès verbal de la séance du 27 mars 2026 a préalablement été communiqué à l'ensemble des conseillers municipaux.

Le conseil municipal après en avoir délibéré,

Approuve le procès verbal de la séance du conseil municipal du 27 mars 2026 tel qu'annexé.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures
Affiché le
Pour copie conforme :

En Mairie le 29 mai 2026
Le Maire,
Aurélien JEANTEAU

